

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	40 (1952)
Heft:	800
 Artikel:	Le Conseil international des femmes à Reading
Autor:	Girod, Renée
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-267744

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E 1436
J. A.Bibliothèque Publique et
Universitaire de
Genève

4 OCTOBRE 1952 — GENÈVE

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 800

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURL

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ATTENTION !Nouvelle adresse de l'administratrice :
Mme R. BERGUER, 7, pl. du Pt-Saconnex

Le Conseil International des Femmes
à Reading
par le Dr. Renée Girod

Le C.I.F. avait fait choix de la Grande-Bretagne comme lieu de réunion de son Exécutif 1952. Quarante ans après la célébration du cinquantenaire à Edimbourg, que de changements survenus ! Les pionnières de la première heure, Lady Aberdeen et son état-major ont disparu, elles ont été remplacées par une autre génération de femmes, bien préparées au travail international, et comme leurs devancières, ardemment déterminées de défendre les vrais principes démocratiques de liberté et de justice.

L'Université de Reading a pendant une semaine, accueilli, et ceci principalement dans l'auditorium de Zoologie — rapidement surnommé «the zoo» — une centaine de déléguées venues de 24 pays différents. Tous les continents étaient représentés, même l'Indonésie et l'Australie lointaines.

Au cours des deux premiers jours les commissions des finances, du Travail féminin, de la Paix, des Arts et Lettres, de la Presse, de la Protection de l'Enfance, des Migrations, discutèrent séparément de leur travail présent et futur. Au cours des réunions de l'Exécutif elles présentèrent des rapports et résolutions qui furent toutes acceptées et dont plusieurs seront communiquées au Secrétariat des Nations unies. L'Exécutif est la réunion des présidents de Conseils Nationaux et des présidents des Commissions permanentes. Il fut présidé par le Dr Jeanne Eder, qui, sans jamais paraître fatiguée, dirigea les débats en anglais et en français, avec la compétence et le calme qui font l'admiration de tous. Les rapports des Conseils nationaux étaient en général bien présentés, et reflétaient les préoccupations des différents pays.

Une soirée de cinéma nous fit connaître les méthodes d'enseignement destinées aux peuples peu développés. Cette activité britannique était fort intéressante, à connaître. Une soirée publique, qui avait attiré bien des auditrices, nous permit d'entendre un magistral discours de Lord Reading, du Foreign Office, sur l'assistance technique aux pays peu développés. Mrs Premchand parla de la situation de la femme aux Indes, et Mme Pantelaki de la situation en Grèce et du travail exécuté par les femmes de son pays depuis la fin de la guerre. Enfin, Dr Stray de Norvège fit un remarquable exposé, que nous espérons faire connaître aux lectrices du «Mouvement Féministe», sur l'attitude des Organisations Féminines envers la politique. Cet exposé répond parfaitement aux préoccupations qui sont nôtres actuellement.

A côté du travail, de fort belles excursions avaient été organisées ; à Windsor, où nous pûmes visiter les appartements royaux et y admirer, hélas un peu trop à la hâte, les trésors qu'ils contiennent : por-

celaines, tableaux, tapisseries françaises, tapis, meubles précieux. Cadre somptueux où tous les monarques et grands hommes d'Etat anglais ont vécu ou tout au moins passé depuis 1066. La chapelle où se trouvent les sépultures des souverains était malheureusement fermée aux visiteurs, nous n'avons pu la voir que de l'extérieur. A Silchester, des ruines romaines ont été le prétexte d'une ravissante promenade dans la campagne anglaise si pittoresque, où les chênes centenaires abondent. Nous fûmes reçus par Sa Grâce, le Duc de Wellington en personne. Enfin, Oxford, ville universitaire célèbre, a déployé pour nous recevoir, tout le charme d'une après-midi ensolleillée. Ce fut, non pas une rêve-pittoresque, mais une course au pas accéléré, à travers cours, chapelles, salles, rues et places, où notre guide s'efforçait de faire entendre à une troupe féminine, bien peu disciplinée, l'amplitude vraiment remarquable de ses connaissances historiques et architecturales.

Puis vint l'heure du départ. Après un beau dîner offert par la Présidente d'honneur, la Baronne Pol Boël, ce furent rapides, les adieux, un taxi, un train jusqu'à Londres, un bel avion Swiss-Air et six heures après le départ de Reading, l'arrivée à Cornavin. En 2 h. 20, l'avion couvre la distance de Northolt à Costrin... C'est confortable et simple. L'an prochain l'Afrique nous invite, puis en 1954 ce sera vers Helsinki que se dirigeront les déléguées des 34 pays membres du C.I.F.

L'homme devant la science

Nous empruntons à un article de Mme Kikou Yamata quelques croquis esquissés par elle pendant les récentes Rencontres internationales.

prend les notions de morale nécessaire à l'humanisme total.

Le Père Dubarle exposait ce sujet : « La science, miroir du destin de l'homme ». Il convenait que l'humanité se trouve devant une nouvelle étape de la connaissance. Dans un entretien, un interlocuteur intervint pour mettre au point cette idée d'un évolutionnisme chrétien, en précisant qu'un chrétien des premiers siècles l'était aussi pleinement que celui d'aujourd'hui ou de demain.

D'une façon ou d'une autre, le progrès des sciences et celui de l'homme hantient la pensée des orateurs de ces Rencontres. M. Georges de Santillana, historien de la pensée scientifique aux Etats-Unis n'échappe pas à l'obsession des mythes, que l'imagination et l'art appellent au secours de l'homme. Il voit Prométhée conquérir le soleil qui éclate sur les villes condamnées.

En conclusion, il faut admettre que les sciences se soumettent à la grandeur de l'âme humaine. M. Guyenot le dit excellentement. Le grand fait de notre univers, c'est lorsque l'âme humaine intervient. L'apparition de l'homme réalise une discontinuité brusque de l'évolution par la pensée et le verbe. Aujourd'hui, en face des sciences déchainées, souvenons-nous que l'homme possède une liberté constructive.

Au cours des entretiens entre médecins et psychiatres, Mlle Anne Clancier défendit le droit des malades aux traitements, faisant le juste milieu entre la liberté et la psychotérapie.

Genève aurait certainement pu faire appel à des femmes de sciences pour les entretiens et même les conférences. Les femmes étaient nombreuses et assidues dans l'auditoire. Si je regrette l'absence de leur participation active, elles jouèrent cependant leur rôle traditionnel à Coppel où Mlle d'Haussonville, la comtesse Le Marois et la comtesse d'Andelot, alliées à l'illustre famille de savants que sont les de Broglie et descendantes de Mme de Staél, reçurent les participants des Rencontres.

Kikou Yamata

La vraie sagesse ne consiste pas toujours à se borner.

E. RAMBERT

Alliance Internationale des Femmes

Droits égaux, responsabilités égales

à Naples (septembre 1952)
par Mme A. Choisy

Le dimanche 14 septembre, a eu lieu à Naples, l'ouverture officielle et même solennelle du Congrès de l'Alliance internationale des Femmes.

Dans une forte salle du Palais royal, décorée de tapisseries et de peintures, sur l'estrade, avaient pris place : Mme Dr Rydh, présidente internationale et les membres du Comité exécutif ; il y avait aussi M. L. Rubinacci, ministre du Travail en Italie, le comte Lauro, syndic de la ville de Naples, Mme Dr Scelba, présidente des sociétés féminines italiennes, et des représentantes des Organisations des Nations Unies et de l'UNESCO.

Mme Rydh fit l'appel des quelque 45 associations affiliées à l'Alliance et qui représentent 35 pays.

Après les discours de bienvenue de la présidente et des autorités, Mme Rydh lut la déclaration générale votée par l'assemblée présente. Cette déclaration affirme aujourd'hui encore, la foi de l'Alliance internationale des Femmes dans le principe de l'égalité des droits et des responsabilités des femmes et des hommes dans tous les domaines : personnels, sociaux et politiques, aussi bien en matière nationale qu'internationale. Ensuite, le texte comporte un appel à l'Organisation des Nations

Unies pour qu'elle mette en pratique les principes adoptés dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Commissions permanentes

D'un Congrès à l'autre, le travail effectif de l'A.I.F. se fait dans les commissions permanentes au nombre de 5, étudiant les sujets suivants : égalité des droits civils et politiques, des droits économiques, de l'éducation, de la morale et la paix.

Droits économiques

La commission des droits économiques eut la satisfaction de voir en 1951, la convention au sujet du «salaire égal pour un travail égal» définitivement adoptée par l'Assemblée de l'O.I.T. La présidente de la commission, Me Lehmann, fit un appel pressant aux sociétés féminines pour qu'elles obtiennent de leur gouvernement la signature et l'exécution de cette convention.

Un des sujets étudié au Congrès fut le travail à mi-temps. Ce sont les pays industrialisés, où il y a une forte demande de main-d'œuvre, qui seraient les plus favorables à ce genre d'emploi. Me Lehmann souligne pourtant le danger de cet engagement à mi-temps qui risquerait de dévaluer le travail, et en tous cas il faudrait que l'offre en soit faite aux hommes comme aux femmes.

Droits politiques

Pour ce qui est des droits politiques, nous devons constater que la question ne se pose plus pour la grande partie des pays représentés au Congrès. On entendit par exemple avec grande satisfaction la déléguée d'Haïti, raconter la campagne intense que les femmes haïtiennes avaient menée pour obtenir l'égalité politique. Campagne couronnée de succès ! La commission de l'égalité des droits politiques et civils travaille en liaison étroite avec l'Organisation des Nations Unies, particulièrement avec la commission des Droits de l'Homme et celle de la Condition de la femme.¹

Egalité de l'éducation

La nouvelle commission de l'égalité de l'éducation a démontré son utilité par l'importance et le nombre des travaux qu'elle a accomplis ces trois dernières années. Elle a activement participé à la préparation de la réunion du Comité d'experts relatif aux obstacles qui s'opposent à l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, puis à la réunion du groupe de travail de l'UNESCO, préparant la XVme conférence internationale de l'Instruction publique.

Cette commission est probablement celle qui est le plus en relations avec l'UNESCO.

L'organisation du congrès fut impeccable grâce à l'activité d'abeille du comité d'organisation et surtout de la charmante baronne Antoinette Sava Paterni, présidente du comité exécutif italien.

(Suite en page 3)

¹ Au Salvador, les femmes âgées de plus de 18 ans, ont le droit et le devoir de voter. A Haïti, le droit de vote n'est accordé aux femmes que pour l'électoral et l'éligibilité aux fonctions municipales. Le droit électoral des femmes au Pérou, Mexique et Monaco, n'est aussi que municipal.

Au Guatemala, au Portugal, en Syrie, les femmes ne votent que lorsqu'elles remplissent certaines conditions.

*

Les femmes n'ont pas de droit de vote dans les 15 pays suivants : Afghanistan, Arabie saoudite, Colombie, Egypte, Ethiopie, Honduras, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Liechtenstein, Nicaragua, Paraguay, Suisse, Yemen.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESETTE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAONNEIX

RENTE VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE